



**LES PORTES DU PIC SAINT-LOUP**  
En plus des enseignes Decathlon, O'Tera et Truffaut, quatre autres bâtiments sont prévus : un espace restauration, un pôle médical tourné vers le sport et la traumatologie, une salle de fitness et des équipements de jeux pour les enfants. Un giratoire doit être créé au sud ainsi que deux bretelles de sortie d'entrée sur la RD 986. Ces aménagements routiers sont en partie financés par la commune de Saint-Clément-de-Rivière pour environ 360 000 €.

# Decathlon : projet englué dans les recours

Les travaux de la future zone commerciale pourraient rester bloqués jusqu'en 2018.

**DECATHLON A GAGNÉ UNE BATAILLE JURIDIQUE**, mais pas la guerre. Les travaux du futur centre commercial Oxlane, désormais renommé "Les Portes du pic Saint-Loup", pourraient rester à l'arrêt jusqu'en 2018, à cause de nouveaux recours administratifs menés par les associations écologistes. Le projet prévoit l'installation de l'enseigne de sport, ainsi que de la jardinerie Truffaut et du supermarché O'Tera, sur une zone de 23,5 hectares à Saint-Clément-de-Rivière, près de Montferrier (voir carte). La guéguerre judiciaire dure déjà depuis 2014 face à l'association SOS Lez Environnement.

**Risques financiers.** L'asso écolo a bien failli faire annuler le projet lors d'un premier recours sur l'urbanisation commerciale, mais le tribunal administratif de Marseille a finalement donné raison à Decathlon en juillet dernier. Les travaux vont-ils donc enfin démarrer pour ce centre commercial qui prévoit 220 emplois? Eh bien non! Un autre recours est déposé par l'association sur le permis d'aména-

ger. Le jugement doit être rendu d'ici la fin de l'année, mais une procédure en appel devrait ensuite prolonger la bataille de plusieurs mois. Les permis de construire, qui doivent être délivrés à la fin du mois, devraient aussi faire l'objet d'un troisième recours en justice, suivi également d'un potentiel appel.

"Nous attendons la fin des recours pour débiter les travaux", pointe Guillaume Sarthe, responsable développement pour Decathlon Languedoc. *Les risques financiers sont trop importants.* L'investissement est estimé à 25 M€.

"Nous ne voulons pas de ce projet sur ce terrain, car il s'agit de terres potentiellement cultivables", explique Jean-Michel Hélaré, président de l'association SOS Lez Environnement.

De son côté, Decathlon assure ne pas vouloir bétonner l'ensemble de la prairie. "Il n'y a que 15 % de bâti, et 50 % des terres resteront non constructibles", promet-on à la direction. Routes, parkings et bassins de rétention sont aussi prévus. "Plus de 3,5 hectares resteront des terres cultivables",

assure Guillaume Sarthe. O'Tera, l'enseigne de produits frais en circuits courts, exploitera ces terres avec l'aide d'un agriculteur.

**Espèces protégées.** Une zone boisée accueillera aussi un parcours d'accrobranche, et le bâtiment de Decathlon sera réalisé en bois avec des panneaux photovoltaïques. Près de 1 000 arbres et arbustes seront également replantés.

"Les travaux vont détruire des espèces protégées", accuse Jean-Michel Hélaré. La bataille judiciaire ne s'arrêtera que lorsque toutes les voies de recours seront épuisées. "Les procédures coûtent cher. En juillet, nous avons déboursé 4 500 € de frais de justice. Mais si nous perdons le prochain recours, nous ferons appel", annonce l'association. "Il est impossible de discuter avec ces gens, ils sont opposés idéologiquement au projet", estime Guillaume Sarthe.

"Nous n'attaquons pas pour le plaisir, mais pour défendre cet espace naturel", répond Jean-Michel Hélaré. Decathlon devra donc encore patienter. —

Simon Challier



**DECATHLON.** Le magasin de 5 250 m<sup>2</sup> sera le deuxième plus grand Decathlon du Grand Montpellier, juste derrière Odyseum. L'enseigne de sport prévoit ici un bâtiment écolo certifié à haute qualité environnementale, avec une devanture en bois, des éclairages LED et des panneaux photovoltaïques. Une cinquantaine d'employés sont prévus.



**TRUFFAUT.** L'enseigne, spécialisée dans la vente de produits de jardinerie, aura une surface de vente d'environ 8 000 m<sup>2</sup>, dont 5 000 m<sup>2</sup> de surface extérieure. Après Mauguio, ce sera la deuxième enseigne Truffaut du département. Côté embauches : 54 salariés doivent être recrutés.



**O'TERA.** O'Tera est une chaîne d'alimentation spécialisée dans le circuit court, créée dans le nord de la France. Sur 1 000 m<sup>2</sup>, on y trouvera un espace fruits et légumes, une boucherie, une boulangerie-pâtisserie et une crèmerie. Particularité : tous les produits proviennent de producteurs locaux. Il s'agira de la première implantation de l'enseigne dans la grande région Occitanie.

INFOGRAPHIE ANDRÉ VANELLE